

Le référent terrain des structures sociales : garant du collectif

Ce document de travail se découpe de la manière suivante :

➤ Introduction au rôle du référent terrain.

1 – Accompagnement du groupe d'enfants : Avant, pendant et après l'atelier.

2 – Développement des actions sociales au sein des structures : Appropriation du projet par les structures sociales / pistes de travail avec les familles / dynamiques culturelles.

3 – Développement des compétences professionnelles au travers de la formation : les échanges de pratique / Le lien avec les chargés de développement social.

➤ Conclusion autour de l'objectif commun : le projet de l'enfant.

➤ **Le rôle du référent terrain :**

Le projet DEMOS est établi sur la base d'un **partenariat** entre différents corps professionnels : le champ culturel et le champ social. Cette double entrée se matérialise dans les ateliers par la présence des musiciens, spécialistes de leur technicité artistique, et la présence des référents terrain, spécialistes de leur technicité relationnelle et sociale.

Le collectif est un des enjeux phares du projet DEMOS, et le référent terrain est le garant de ce travail collectif au sein duquel il faut toujours en passer par l'autre.

On peut se demander si c'est le groupe qui stimule l'individu ou si c'est l'individu qui stimule le groupe ?

Une alternance des regards s'opère entre le groupe et l'individu. Et c'est là que le référent terrain prend sa place.

Le versant social du projet DEMOS s'attache à **réfléchir à l'environnement de l'enfant**, c'est à dire à tout ce qui peut empêcher l'apprentissage de la musique. Autrement dit, les acteurs sociaux du projet cherchent à anticiper sur tout ce qui peut entraver l'éducation musicale.

Pour ce faire, le référent terrain met en œuvre des **compétences transversales**. Ces compétences se répartissent entre un **travail relationnel** (gestion du groupe notamment), et un **travail organisationnel** (communication avec les acteurs du projet).

Le référent terrain s'appuie donc sur :

- La connaissance des publics : de l'enfant (et son identité propre) à la dynamique du groupe dans le cadre de la pédagogie collective.
- La connaissance de l'environnement social de l'enfant : les familles (parents et fratries), la structure sociale, l'école, les espaces de soins si nécessaire.
- La coordination de l'équipe en interne (au sein des structures sociales) et en externe (avec les responsables DEMOS).

Le référent terrain fait donc office de **pivot dans les liens qui se tissent** entre les différents partenaires du projet en étant :

- Un **repère pour les enfants** comme pour les adultes (professionnels du projet, familles), car il est présent sur tous les espaces de rencontre du projet.

- Le **filtre par lequel passe les informations**. Il est donc garant de la bonne communication entre les différents acteurs du projet. Il a un regard privilégié sur les plannings d'atelier, les répétitions (tuttis), les stages...

1 – Accompagnement du groupe d'enfants :

Concrètement, le référent terrain a une présence active dans le projet, et son accompagnement se dessine dans la temporalité.

Avant l'atelier :

- Préparation de la séance de travail avec les musiciens.
- Transmission d'informations concernant l'état du groupe (fatigue, agitation, dynamisme... ainsi que la présence/absence des enfants).
- Préparation de la salle avec les musiciens.
- Accompagnement des enfants sur le temps qui précède l'atelier, afin d'instaurer un espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur de l'atelier.

Pendant l'atelier :

La pratique collective est la base de l'intervention proposée. Cette pédagogie nécessite d'avoir un regard tant sur la personne que sur le groupe. Il s'agit en effet de travailler activement la question de l'individuation : chaque enfant a son importance de manière unique, et s'englobe dans un tout plus grand que lui qui a aussi toute son importance.

Lorsque certaines difficultés individuelles se font sentir, le référent terrain peut aussi se rapprocher de l'enfant pour l'accompagner plus individuellement et ainsi soutenir l'apprentissage musical.

Pour ce faire, le référent terrain veille :

- Au cadre (écoute, observation, patience, animation).
- A l'équilibre des apprentissages entre savoirs faire (apprendre à jouer d'un instrument) et savoirs être (comportements, valeurs).

Les acteurs du projet veillent au bon développement de l'enfant dans l'atelier. Le projet sert ainsi à travailler :

- à la valorisation de l'enfant.
- au développement de l'autonomie et de l'esprit critique.
- à la responsabilisation.
- à l'éducation à la différence et à la solidarité.
- à prendre confiance en soi et apprendre à faire confiance à l'autre.

Par ailleurs, le référent a la possibilité, dans le contexte de l'atelier, d'apprendre lui aussi à jouer d'un instrument. Cette proposition est à bien mesurer car elle est difficile à tenir, dans le sens où le but n'est pas d'apprendre à jouer d'un instrument, mais bien de traverser de l'intérieur le processus d'apprentissage. En effet, **même si le référent terrain fait le choix d'être en posture d'apprentissage, il doit rester vigilant au cadre et continuer l'accompagnement des enfants.**

Les objectifs de ce partage d'expérience avec les enfants sont :

- Parcourir les mêmes difficultés et éventuels découragements des enfants, et s'en saisir comme **outil pédagogique** pour mieux comprendre ce que vit l'enfant, et donc trouver des solutions aux problèmes rencontrés.
- Voir l'adulte en situation d'apprentissage. Pour l'enfant qui apprend souvent dans un premier en imitant l'adulte, le voir en difficulté, ne pas réussir, mais rester calme et persévérer peut l'encourager à continuer.
- Travailler le rapport dominant/dominé, courant dans les situations d'enseignement. Dans ce contexte tout le monde apprend, les difficultés sont partagées et chacun peut apporter des solutions, enfant et adulte.

Après l'atelier :

- Bilan avec les musiciens.
- Préconisations pour les ateliers à venir.
- Informations concernant les prochains tuttiis...
- Communication/transmission avec les acteurs de la structure sociale.

Un carnet de bord peut être mis en place pour laisser une trace du travail fourni pendant l'atelier, pour transmettre des informations et observations concernant les enfants. Ce carnet peut être stocké à l'accueil des structures sociales, donc facilement accessible pour les acteurs du terrain (musiciens, référents terrains, référents projet).

2 – Développement des actions sociales au sein des structures :

Les structures sociales ont pour vocation de travailler avec l'environnement des jeunes accueillis : familles, écoles, vie de quartier, sorties culturelles, sensibilisation aux soins ... C'est donc toute l'expérience des structures sociales qui sert ici à soutenir le versant social du projet DEMOS. Les valeurs du projet n'ont de sens qu'à partir du moment où la structure sociale se les approprie. C'est d'ailleurs ce qui garantit la pérennité d'une action : quand elle prend du sens pour chaque acteur, en interne.

L'exigence du projet DEMOS est difficile à porter pour l'enfant. C'est pourquoi il est très important d'**impliquer les parents** dans le projet dès le début du cycle d'apprentissage. Des enfants qui ne seraient pas soutenus par leurs parents risqueraient d'épuiser leur motivation et de quitter le projet.

Pour faciliter l'engagement des parents dans l'éducation musicale des enfants, plusieurs pistes peuvent être saisies par les structures sociales :

- Un rendez-vous entre les référents du projet dans la structure sociale et chaque famille, avant l'engagement dans le projet.
- Puis une présentation du projet aux familles en réunion avec l'équipe DEMOS.
- Des invitations ponctuelles à des ateliers (dans un cadre bien défini par les acteurs en amont) pour découvrir la matière classique, l'instrument et les acteurs du terrain.
- Impliquer une présence active des parents lors de la cérémonie de remise des instruments, notamment en proposant aux enfants de montrer ce qu'ils ont appris à leurs parents, en mettant en valeur les précautions techniques à avoir (monter et démonter l'instrument, rangement ...)

La signature du papier de prêt de l'instrument est un moment d'engagement de tous les partenaires (y compris l'enfant). C'est aux structures sociales de faire valoir ce

moment en le mettant en scène, en lui donnant un caractère exceptionnel, en créant un événement festif avec les familles à cette occasion.

- Rendre les parents acteurs du projet en les sollicitant pour accompagner les répétitions en orchestre (tuttis), les stages et les sorties culturelles.

Les sorties culturelles font partie de la dynamique à impulser au sein des structures sociales pour asseoir l'éducation artistique et musicale proposée par le projet DEMOS. La médiation culturelle peut prendre différentes formes : sorties à la philharmonie de Paris pour des ateliers/visites ; sorties sur les territoires ; animations dans les quartiers de vie des enfants ...

- Les inviter à participer au travail de chœur qui a lieu une fois par mois à partir de la remise des instruments. Le travail de chant leur permettra de participer au concert final à la Philharmonie de Paris. C'est une proposition intéressante car elle permet aux parents de découvrir leur enfant dans un nouveau contexte, et aussi pour les enfants de voir leurs parents sous un jour nouveau. C'est l'occasion de travailler aux représentations des uns et des autres, d'assouplir certaines résistances ...

3 – Développement des compétences professionnelles au travers de la formation :

Des temps d'**analyse de la pratique** sont proposés au référent terrain. Ces temps prennent la forme d'échanges interprofessionnels, animés par un psychologue et les chargés de développement social du projet DEMOS. Ils se découpent sur trois heures de travail une fois par mois, pendant lesquelles les acteurs du terrain (musiciens et référents terrain) se rencontrent, et **partagent leurs expériences** (positives et négatives). Avec un **éclairage théorique**, ils conceptualisent et élaborent sur la base de leurs pratiques sociales.

Ainsi, musiciens et acteurs sociaux d'ateliers, d'orchestres et de territoires différents croisent leurs actions, afin de repartir avec des clefs de compréhension de ce qui se joue au sein des groupes (relations aux enfants, pédagogies, travail en équipe pluridisciplinaire, ...).

Ces temps de formation ont ainsi pour finalité :

- D'apprendre à travailler ensemble, avec les différences de chacun.
- De produire du sens à la présence de chacun.
- D'anticiper sur les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet.

Les référents terrain peuvent solliciter les chargés de développement social pour partager leurs expériences, venir assister à des ateliers et réfléchir à des difficultés rencontrées, et pour alimenter la pratique sociale de supports théoriques. Ce regard extérieur peut aider à prendre du recul et mieux travailler ensemble autour de l'enfant.

➤ **Pour conclure :**

Dans ce processus d'éducation musicale, les objectifs de chaque professionnel doivent s'accorder autour d'un seul et même **objectif commun : le projet de l'enfant**. Ce projet est ce vers quoi les attentions se tournent pour fonder le travail de partenariat et la pédagogie collective.

La motivation et l'engagement de l'enfant sont le point de départ du projet. Pour rendre active la pédagogie, il est nécessaire de partir de là où en est l'enfant et ne pas brûler les étapes d'apprentissage. C'est à l'adulte de s'adapter aux situations rencontrées pour favoriser les conditions de vie du projet. Ainsi, l'enfant ne peut être exclu du projet pour des raisons musicales ou pour des raisons sociales. Les acteurs du terrain veillent à comprendre les situations mises en jeu dans la pratique pour trouver comment améliorer l'accès à la pratique artistique.